

## **PRIX SUZANNE LIPINSKA ÉCRITURE DE COURTS MÉTRAGES ÉDITION 2025**

# **Dotations et Calendrier**

### Dotations :

Le département de l'Eure organise chaque année avec le Moulin d'Andé-CÉCI le Prix Suzanne Lipinska qui récompense des projets de courts métrages de fiction dont l'action doit se dérouler de manière significative dans le département de l'Eure et comprendre des scènes en extérieur.

Le Prix se décompose en plusieurs temps :

- A l'issue d'un premier processus de sélection, six lauréats sont distingués afin de bénéficier d'un atelier de réécriture au Moulin d'Andé, Centre des écritures cinématographiques pendant cinq jours sous la direction d'un ou plusieurs scénaristes confirmés.
- Puis un second jury de professionnels attribue un premier et un deuxième prix parmi les six lauréats :
  - 1er prix :
    - 25 000 € pour l'aide à la production
    - 5 000 € pour l'auteur
  - 2ème prix :
    - 2 000 € pour l'auteur
- Un troisième prix est attribué par un panel de personnes qui vote après inscription sur le site du département :
  - 3ème prix "coup de cœur du public" :
    - 1 000 € pour l'auteur

## PRIX SUZANNE LIPINSKA ÉCRITURE DE COURTS MÉTRAGES ÉDITION 2025

### Calendrier :

- Appel à candidature ouvert à partir du **lundi 27 janvier 2025**  
Conformément à l'article 5 du règlement, l'envoi du dossier complet doit être précédé d'une inscription en ligne : <https://framaforms.org/le-prix-suzanne-lipinska-1737473071>

Ce lien est disponible également :

- sur le site internet du Conseil départemental de l'Eure - <https://eureennormandie.fr>
- sur le site du Moulin d'Andé-CÉCI - [www.moulinande.com](http://www.moulinande.com)

- Les dossiers complets doivent être envoyés au Moulin d'Andé-CÉCI uniquement par email à l'adresse [concours-eure@moulinande.fr](mailto:concours-eure@moulinande.fr) au plus tard le **dimanche 16 février 2025 minuit**. Aucun dossier papier ne sera pris en compte. Attention, seuls les 200 premiers projets reçus seront étudiés.
- Commission de présélection : de février à mai 2025
- L'atelier d'écriture se déroulera du 23 au 28 juin 2025 au Moulin d'Andé Céci
- La remise des prix est prévue à la suite de l'atelier d'écriture (en juillet ou septembre)

## **PRIX SUZANNE LIPINSKA ÉCRITURE DE COURTS MÉTRAGES ÉDITION 2025**

### **Notice d'enregistrement des candidatures**

**Chaque dossier de candidature COMPLET doit comporter :**

*(les manuscrits ne sont pas acceptés)*

**En 2 documents PDF séparés :**

#### **Dossier administratif :**

Merci de nommer ce 1<sup>er</sup> document selon le format suivant : **NOM Prénom – Candidature**

- Le récapitulatif de votre inscription en ligne : <https://framaforms.org/le-prix-suzanne-lipinska-1737473071> reçu par mail
- Un curriculum vitae (détaillant notamment votre cursus de formation, votre activité professionnelle, les prix et concours obtenus)
- En cas d'adaptation littéraire, une option sur la cession des droits de l'oeuvre
- Éventuellement, une lettre d'intérêt d'un producteur

#### **Dossier artistique (en format dactylographié) :**

*Les documents contenus dans ce dossier artistique doivent être anonymes. Merci de ne faire apparaître dans ce 2<sup>ème</sup> dossier aucune indication sur l'identité de l'auteur (pas de signature en fin de note d'intention par exemple). Merci de nommer ce 2<sup>ème</sup> document selon le format suivant pour le Moulin d'Andé (la version envoyée au jury ne comprendra que le titre du projet) : **NOM Prénom – Titre du film***

- Le synopsis (10 lignes maximum)
- Le scénario développé sous forme de continuité dialoguée d'un maximum de 20 pages (Typo Courier 12, interligne simple, pages numérotées)
- Une note d'intention de l'auteur concernant le traitement et la réalisation du film

## PRIX SUZANNE LIPINSKA ÉCRITURE DE COURTS MÉTRAGES ÉDITION 2025

Les dossiers doivent être envoyés uniquement par mail à l'adresse [concours-eure@moulinande.fr](mailto:concours-eure@moulinande.fr) avant le **dimanche 16 février 2025 minuit**. Un accusé réception – par mail - vous sera envoyé, après vérification du dossier et au plus tard, une semaine après l'envoi.

**NB** : *Attention, aucune nouvelle version du scénario déposé ne pourra être prise en compte jusqu'à la sélection pour l'atelier d'écriture. La version déposée doit donc être la plus aboutie possible.*

*Aucun dossier incomplet ou non conforme ne sera pris en considération.*

**Attention, seuls les 200 premiers projets reçus seront étudiés.**

Adresse d'envoi des dossiers :

[concours-eure@moulinande.fr](mailto:concours-eure@moulinande.fr)

## **PRIX SUZANNE LIPINSKA ÉCRITURE DE COURTS MÉTRAGES ÉDITION 2025**

### **Règlement du Prix Suzanne Lipinska**

#### **Article 1 – L'organisateur du Prix**

Dans le cadre de ses actions menées en faveur du cinéma et de l'audiovisuel, le Département de l'Eure organise en collaboration avec le Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des Écritures Cinématographiques, le Prix Suzanne Lipinska qui récompense des projets de courts métrages de fiction.

#### **Article 2 – L'objectif du Prix**

L'objectif du Prix est de promouvoir l'écriture cinématographique et de faire émerger de nouveaux talents.

#### **Article 3 – L'objet du Prix**

Le Prix a pour objet de sélectionner et récompenser six cinéastes en devenir, en voie de professionnalisation.

#### **Article 4 – Les conditions de participation**

Toute personne physique peut concourir sans condition d'âge ou de nationalité (à l'exception des précédents lauréats - primés ou ayant participé à l'atelier de réécriture - et du personnel du Conseil départemental de l'Eure). Les candidats mineurs doivent présenter une attestation signée d'un représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale et les autorisant à se présenter au concours.

Le scénario devra être écrit en langue française. Chaque auteur ne peut déposer qu'un seul scénario. Un scénario ne peut pas être présenté plus d'une fois.

Le scénario devra être présenté sous forme de continuité dialoguée et ne pas excéder 20 pages, pour un projet de film de 15 minutes maximum. L'action devra se dérouler significativement dans le département de l'Eure et comprendre des scènes en extérieur.

## **PRIX SUZANNE LIPINSKA ÉCRITURE DE COURTS MÉTRAGES ÉDITION 2025**

Par ailleurs, compte-tenu de la nécessité d'un tournage comprenant des scènes en extérieur, les scénarios de film 100% animation ne peuvent concourir.

### **Article 5 – Le dossier de candidature et son dépôt**

Le dossier informant des modalités de participation au Prix (dotations et calendrier, notice d'enregistrement, le lien vers la fiche de candidature et le présent règlement) est téléchargeable sur le site Internet du Conseil départemental de l'Eure - <https://eureennormandie.fr/>- et sur le site du Moulin d'Andé-CÉCI [www.moulinande.com](http://www.moulinande.com), jusqu'au **dimanche 16 février 2025 minuit**.

Après le **dimanche 16 février 2025 minuit**, aucune demande, ni aucun dépôt de dossier ne seront pris en compte.

Adresse mail d'envoi des dossiers : [concours-eure@moulinande.fr](mailto:concours-eure@moulinande.fr)

La soumission de votre candidature se fait en deux temps :

- L'inscription en ligne via le formulaire framaform : <https://framaforms.org/le-prix-suzanne-lipinska-1737473071>
- L'envoi du dossier de candidature par mail

Le dossier de candidature doit obligatoirement comporter :

### **En 2 documents PDF séparés :**

**1 / Le dossier administratif (intitulé : NOM Prénom – Candidature) comprenant :**

- Le récapitulatif de votre inscription en ligne (<https://framaforms.org/le-prix-suzanne-lipinska-1737473071>) reçu par mail
- Un curriculum vitae (détaillant notamment votre cursus de formation, votre activité professionnelle, les prix et concours obtenus)
- En cas d'adaptation littéraire, une option sur la cession des droits de l'oeuvre
- Éventuellement, une lettre d'intérêt d'un producteur

## PRIX SUZANNE LIPINSKA ÉCRITURE DE COURTS MÉTRAGES ÉDITION 2025

2 / Le dossier artistique (en format dactylographié) (intitulé : NOM Prénom – Titre du film) comprenant :

- Le synopsis (10 lignes maximum)
- Le scénario développé sous forme de continuité dialoguée d'un maximum de 20 pages (Typo Courier 12, interligne simple, pages numérotées)
- Une note d'intention de l'auteur concernant le traitement et la réalisation du film.

Aucune indication sur l'identité de l'auteur ne doit apparaître dans ce 2<sup>ème</sup> document. **Le nom du dossier sera rendu anonyme par le Moulin d'Andé avant envoi au jury**

Les 2 dossiers (administratif et artistique) doivent être envoyés ensemble par mail à l'adresse [concours-eure@moulinande.fr](mailto:concours-eure@moulinande.fr) avant **le dimanche 16 février 2025 minuit**. Aucun dossier papier ne sera pris en compte.

L'inscription au concours est gratuite.

Les comités de sélection jugent dans l'anonymat.

Aucun dossier incomplet ou non conforme ne sera pris en considération.

### Article 6 – La présélection de 12 dossiers par le comité de lecture

Des lecteurs, professionnels du cinéma (scénariste, auteur-réalisateur, producteur, ...), sont nommés par la Direction du Moulin d'Andé-CÉCI. Après vérification du caractère réglementaire des candidatures par la direction du CÉCI, le jury effectue une présélection de douze projets. L'ensemble des dossiers intitulés Nom Prénom – Titre du film seront renommés et rendus anonymes avant envoi au jury.

### Article 7 – La sélection des 6 participants à l'atelier d'écriture

Un comité de sélection choisit en commission plénière les six lauréats qui seront invités à participer à l'atelier d'écriture, du 23 au 28 juin 2025. La participation à l'atelier d'écriture est obligatoire pour avoir accès à la deuxième phase du concours. Attention, en cas de co-écriture du scénario, les deux auteurs seront autorisés à participer à l'atelier d'écriture (mais devront partager leur chambre).

## **PRIX SUZANNE LIPINSKA ÉCRITURE DE COURTS MÉTRAGES ÉDITION 2025**

Le comité de sélection choisit également un septième, huitième et neuvième candidat placés en liste d'attente en cas de désistement des lauréats.

Le comité est composé de 6 élèves du Lycée Senghor - option cinéma  
Il est animé par la direction du CECI.

### **Article 8 – L'atelier d'écriture au Moulin d'Andé-CÉCI**

Les six lauréats participent à un atelier d'écriture de cinq jours complets au Moulin d'Andé (du 23 au 28 juin 2025). L'atelier est dirigé par un binôme de scénaristes consultants confirmés.

Après l'atelier, les participants disposent de quelques jours (le délai sera indiqué ultérieurement) pour déposer leur version définitive accompagnée, le cas échéant, d'une lettre d'intérêt d'une société de production disposant d'un numéro de Siret.

### **Article 9 – La composition du jury final**

Le Président du Conseil départemental de l'Eure valide chaque année la sélection proposée par le Moulin d'Andé-CECI concernant le choix du président et des membres du jury.

Le jury comprend cinq à six membres représentatifs de la profession cinématographique : producteur, réalisateur, diffuseur, journaliste, comédien, écrivain, technicien, représentants d'organismes du cinéma etc

Le jury choisit deux lauréats parmi les six sélectionnés.

En participant au concours, les lauréats acceptent que leurs scénarii soient accessibles en ligne à un panel de spectateurs du Département, sur la plateforme sécurisée du Département de l'Eure, pour le vote du public. Le Département s'engage à ce que les scénarii ne soient accessibles qu'aux lecteurs inscrits sur cette plateforme dans le temps imparti pour le vote. Les noms et prénoms de chaque lecteur seront conservés.

### **Article 10 – Prix et obligations**

## **PRIX SUZANNE LIPINSKA ÉCRITURE DE COURTS MÉTRAGES ÉDITION 2025**

Les 6 lauréats de l'atelier d'écriture sont invités à participer à la remise de prix qui a lieu entre juillet et septembre. Trois d'entre eux sont finalement primés. Restent alors éligibles, les lauréats qui n'ont pas encore tourné leur court-métrage au moment de la dite remise de prix.

Le premier lauréat reçoit un prix d'auteur de 5 000 €. Son producteur (agrée par le CNC) recevra 25 000 € pour la réalisation du film, selon les termes d'une convention précisant les modalités du règlement, ainsi que les obligations auxquelles il devra se soumettre (notamment de tourner tout ou partie du film dans l'Eure). Le court métrage doit être produit dans les deux ans qui suivent l'obtention du prix. Au-delà de ce délai, un avenant de prolongation de ce délai pourra être proposé par le Conseil Départemental en concertation avec le lauréat et la société de production. Le premier lauréat s'engage à fournir au Département de l'Eure et au Moulin d'Andé Céci, une copie du film.

Le deuxième lauréat reçoit un prix d'auteur de 2 000 €. Il s'engage à fournir au Département de l'Eure et au Moulin d'Andé Céci, une copie du film.

Le lauréat « prix coup de cœur » du public reçoit un prix de 1 000 €. Il s'engage à fournir au Département de l'Eure et au Moulin d'Andé Céci, une copie du film.

Par ailleurs, le premier Prix s'engage à faire figurer au générique de l'œuvre les mentions suivantes :

« Avec le soutien du Département de l'Eure et du Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des Écritures Cinématographiques »  
au générique de début, à la suite de la mention du ou des producteurs.

ET

« Premier Prix Suzanne Lipinska – écriture de courts-métrages, avec le soutien du Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des Écritures Cinématographiques et du Département de l'Eure »  
au générique de fin.

Les cinq autres lauréats s'engagent à mentionner au générique de fin :

## **PRIX SUZANNE LIPINSKA ÉCRITURE DE COURTS MÉTRAGES ÉDITION 2025**

« Lauréat finaliste du Prix Suzanne Lipinska – écriture de courts-métrages, avec le soutien du Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des Écritures Cinématographiques et du Département de l'Eure.

Ces deux mentions figureront également sur tout le matériel de promotion de l'œuvre réalisé aux frais de la société de production.

La sélection du scénario « coup de cœur du public » est également ouverte aux personnes qui se sont inscrites au préalable sur le site du Département. L'accès aux scénarios pour en permettre la lecture et la sélection est sécurisée.

### **Article 11 – L'acceptation du règlement**

Toute participation à ce concours implique l'acceptation pure et simple et sans réserve du présent règlement et la renonciation à tout recours concernant les conditions d'organisation et le déroulement du concours, la sélection des participants, les résultats et l'attribution des prix. Aucune réclamation ne sera admise, notamment en cas de report ou d'annulation du concours. Les candidats non retenus ne peuvent se prévaloir d'aucune indemnité.

La participation implique le consentement à la reproduction graphique, photographique et vidéo des œuvres réalisées, dans toute publication ou support à caractère documentaire ou de promotion de la manifestation et des artistes et sur tout support diffusé par le Département pour assurer la promotion de ses activités.

### **Article 12 : Informatique et libertés**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite « informatique et liberté ». En application de cette loi, les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant.

En tout état de cause, les données personnelles communiquées par les candidats seront exclusivement utilisées dans le cadre du concours et uniquement à des fins de promotion culturelle.

## **PRIX SUZANNE LIPINSKA ÉCRITURE DE COURTS MÉTRAGES ÉDITION 2025**

### **Article 13 – Le dépôt légal du règlement**

**Le règlement du présent concours est déposé à la SCP J. Ribette – S. Thiéry – G. Thiéry, Huissiers de justice associés, 5 rue Tatin, BP n°610 - 27406 Louviers Cedex.**

**Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur. L'avenant est déposé à la SCP J. Ribette – S. Thiéry – G. Thiéry, Huissiers de justice associés, 5 rue Tatin, BP n°610 - 27406 Louviers Cedex.**

**Le règlement est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite avant la date de clôture des candidatures à l'adresse suivante : Conseil départemental de l'Eure, Direction de la culture - Concours de scénarios de courts métrages, 14 boulevard Georges-Chauvin, CS 72101, 27021 Évreux Cedex ou par mail : [anais.vavasseur@eure.fr](mailto:anais.vavasseur@eure.fr) et [sara.silva-sousa@eure.fr](mailto:sara.silva-sousa@eure.fr)**

**Le règlement complet peut être également consulté en ligne sur le site <https://eureennormandie.fr/>**

**PRIX SUZANNE LIPINSKA  
ÉCRITURE DE COURTS MÉTRAGES  
ÉDITION 2025**

**Exemple de présentation d'un  
scénario**

*Sortie de route Jonathan Hazan – 1<sup>er</sup> prix 2008*

*©Noodles productions*

10. INT – Chambre d'hôtel / Salle de Bain – NUIT :

Vêtu d'un marcel et d'un caleçon, Saïd se brosse les dents énergiquement, la tête baissée vers le lavabo. Il se rince la bouche puis crache l'eau. Il prend une serviette, s'essuie la bouche, puis se regarde dans le miroir accroché au-dessus du lavabo. Il remarque les grosses lunettes de son père posées sur une tablette face à lui. Il les fixe un instant, puis les saisit.

Il ouvre les branches des lunettes, semble hésiter, puis les met sur son nez. Elles sont démesurément trop grandes pour lui. Il se regarde un instant dans le miroir avec. Il prend un air sévère, et observe son visage sur les côtés : elles renforcent sa ressemblance avec son père.

11. INT – Chambre d'hôtel – NUIT :

Saïd se dirige vers le lit superposé. Il regarde son père, pose ses lunettes sur la commode à côté de lui, puis monte. Une fois arrivé sur son lit, il éteint la lumière. Il contemple le plafond. En-dessous de lui, on peut voir le corps de Kaddour dépasser, allongé sur le lit du dessous.

**KADDOUR**

Elle me manquera toujours.

Saïd affiche un regard déstabilisé.

**KADDOUR**

Je ne voulais pas en arriver là.



**PRIX SUZANNE LIPINSKA  
ÉCRITURE DE COURTS MÉTRAGES  
ÉDITION 2025**

SAID (*hors de lui*)

Ferme-la ! Je t'interdis de parler d'elle ! T'as compris ?

Saïd attend une réponse venant de Kaddour qui ne vient pas.  
Plus un bruit.

12